

Le rapport Charpin : Une analyse économique et politique partisane

par Claude Aupart

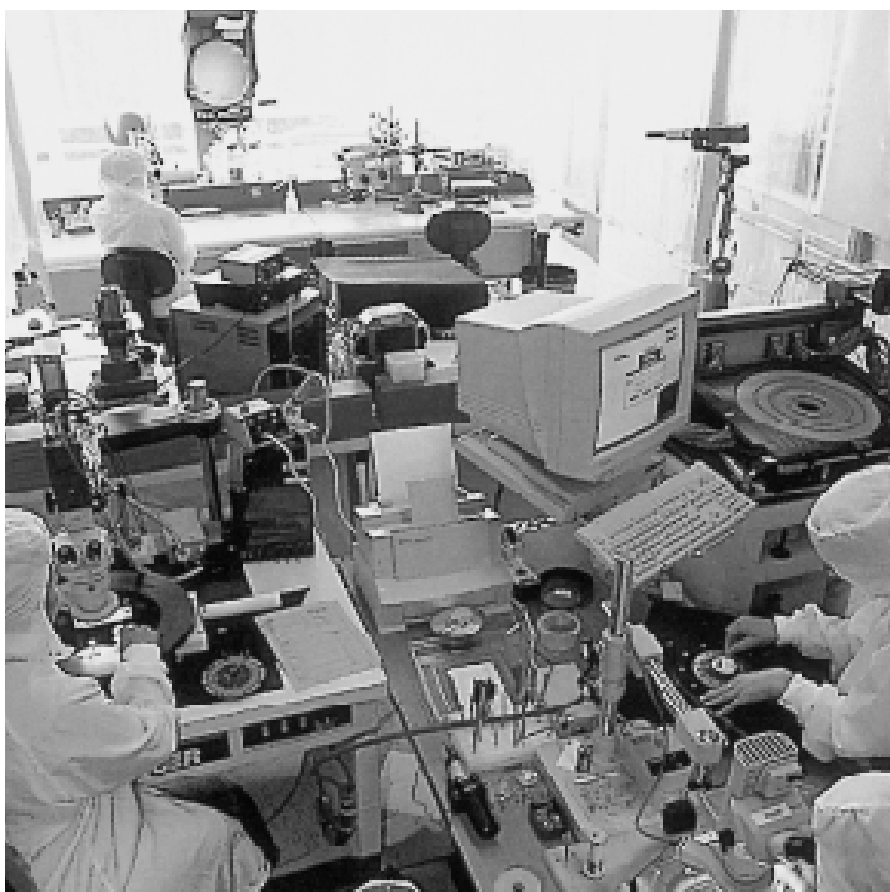
Au mois de mai 1999, le Premier ministre a demandé à trois personnalités (1) d'engager une étude qui permettrait au gouvernement de disposer des données économiques de l'ensemble de la filière nucléaire. Cette demande insistait sur la nécessité de faire une analyse comparative des différents modes de production d'électricité et d'examiner les facteurs qui pourraient fonder une orientation future de la production d'électricité sur le long terme. L'horizon du rapport est l'année 2050.

Cette demande se situe dans un contexte énergétique marqué par la libéralisation difficile en France du gaz et de l'électricité, la décision irréaliste du gouvernement allemand d'abandonner le nucléaire, et une campagne des Verts pour sortir du nucléaire qui se heurte aux réalités politiques, économiques et industrielles.

Que dit le rapport ?

Les auteurs du rapport se défendent d'avoir cherché à définir le futur énergétique souhaitable. Ils ne proposent pas, ils examinent différents scénarios qui combinent plusieurs choix possibles :

- deux hypothèses de demande d'électricité en 2050 : haute (800TWh) et basse (600TWh), rappelons que la demande en 2000 est de 430 TWh ;
- trois évolutions du parc de production d'électricité : parc à 75 % non



La France se caractérise par l'existence d'un secteur industriel public de l'énergie.

fossile et essentiellement nucléaire, parc mixte fossile/fissile/énergies renouvelables et parc à 75 % fossile sans nucléaire ;

- trois évolutions du prix du gaz d'ici 2050 : constant, en augmentation de 40 % et en augmentation de 90 %.

Au total, le croisement des scénarios de demande et d'offre conduit à retenir six cas de figure différents qui se situent dans le prolongement de ceux préconisés par la Commission Energie 2010-2020 du Commissariat général du Plan et des scénarios prospectifs mondiaux, tous impliquant

une conception ultra-libérale des perspectives énergétiques.

Les conclusions du rapport montrent que le parc à composante nucléaire devient nettement compétitif dès que le prix du gaz augmente et qu'il est, pour les Français, un facteur de stabilité du prix de l'électricité. Elles soulignent que l'allongement de la durée de vie des centrales nucléaires améliore l'économie de l'actuel système de production et permet de retarder le calendrier des décisions à prendre pour le renouvellement du parc. Enfin, elles constatent

Tableau 1 : L'essentiel des conclusions du rapport sur la comparaison nucléaire/gaz dans la production d'électricité

	Hypothèse haute de consommation d'électricité sans peser sur la demande			Hypothèse basse de consommation d'électricité en pesant sur la demande et la croissance			
Electricité consommée entre 2000 et 2050 en TWh, 1 TWh = 109 .kWh	30 625			26 180			
Les différents cas de figure **	HG	Hn	HN	Bn	BN	Bg	BG
Coût moyen actualisé du kWh * (en centimes/kWh) entre 2000 et 2050	22	21,6	21,1	20,8	20,2	21,2	24,4
Cumul des investissements en * GF (1 GF = 109 F) entre 2000 et 2050 (facteur d'emploi)	1665	1996	2232	1627	1715	1392	1351
Cumul des frais d'exploitation * en GF entre 2000 et 2050 (facteur d'emploi)	1236	1382	1545	1266	1322	1164	884
Cumul des achats de * combustibles en GF entre 2000 et 2050 (facteur de dépendance)	3121	2357	1545	1840	1543	2415	3537
Cumul (en tonnes de matière) des déchets nucléaires toxiques entre 2000 et 2050	365	473	594	411	459	329	204
Cumul (en millions de tonnes de carbone) de CO2 entre 2000 et 2050 (effet de serre)	1425	1037	607	710	556	1006	1646

* Nous avons pris en compte le scénario dit de « tension » d'une augmentation du prix du gaz de 90%. Cette augmentation sera probablement beaucoup plus importante du fait de la rareté accrue des ressources fossiles dans les décennies à venir.

** Afin de faciliter la compréhension des hypothèses faites pour chaque scénario, nous les avons symbolisés par 4 lettres : H ou B pour consommation haute ou basse d'électricité, N ou n pour production nucléaire importante ou moins importante et G ou g pour production électrique avec le gaz importante ou moins importante.

Définitions

Les différents cas de figure des scénarios de demande et d'offre d'électricité pris en compte par le rapport Charpin

☞ HG = demande haute, offre libérale type 1. Ce scénario correspond à une logique de marché sans contrainte majeure de maîtrise des consommations, donc à une consommation élevée d'électricité dans un contexte où les choix entre filières sont d'abord guidés par leur compétitivité sur le marché international. Dans ce scénario libéral, c'est le gaz qui répond principalement à la demande d'électricité.

☞ Hn = demande haute, offre industrielle type 2. Dans ce scénario, la France entend soutenir l'industrie électronucléaire, avec des préoccupations liées essentiellement à la prospérité des entreprises françaises dans le contexte international, sans préoccupation particulière visant à maîtriser les consommations d'électricité.

☞ HN = demande haute, offre cavalier seul type 3. Dans ce scénario, les pouvoirs publics, pour des raisons à caractère industriel ou stratégique, cherchent à maximiser la contribution du nucléaire à la fourniture d'électricité, quitte, pour ce faire, à limiter tous les facteurs de modération ou de bifurcation de la demande électrique.

☞ Bn = demande basse, offre industrielle type 2. Ce scénario suppose que les préoccupations de limitation des risques nucléaires, en même temps que des autres risques d'environnement global, favorisent les facteurs de modération et de bifurcation de la demande d'électricité et que les pouvoirs publics

créent un contexte favorable à un redéploiement important de l'industrie et des énergies renouvelables.

☞ BN = demande basse, offre cavalier seul type 3. Ce scénario ne peut se comprendre que si les contraintes environnementales liées à l'effet de serre deviennent très fortes au point de décourager toute initiative en matière de production indépendante d'électricité de réseau non nucléaire, face à une offre nucléaire surabondante et à une demande atone. Dans une telle situation, les pouvoirs publics chercheraient à maximiser la contribution du nucléaire pour la fourniture d'électricité tout en stimulant les facteurs de modération ou de bifurcation de la demande électrique, et en favorisant un redéploiement important de l'industrie française dans le domaine de la maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables.

☞ Bg = demande basse, offre environnementale type 4. Dans ce scénario, les fortes préoccupations de limitation des risques nucléaires en même temps que des autres risques d'environnement global, favorisent les facteurs de modération et de bifurcation de la demande d'électricité et encouragent les pouvoirs publics à créer un contexte favorable à un redéploiement important de l'industrie française dans le domaine de la maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables.

☞ BG = il s'agit d'une variante de Bg, dans laquelle la durée d'exploitation des centrales nucléaires existantes serait limitée à 30 ans.

que le retraitement-recyclage du combustible nucléaire réduit la quantité de plutonium à stocker au prix d'un surcoût.

Les deux scénarios d'abandon du nucléaire à terme ne sont compatibles qu'avec une société ultra-libérale où l'essentiel de la production serait assuré par le gaz et/ou la consommation d'électricité serait en forte réduction. Par ailleurs, l'hypothèse d'une demande basse d'électricité demanderait un effort très important de l'Etat en faveur de la maîtrise de l'énergie.

Quels que soient les scénarios, la part des énergies renouvelables - principalement éolienne et hors énergie hydraulique - ne pourra pas aller au-delà des 10 % en 2050. Le rapport démontre implicitement que pour les décennies à venir, la seule alternative crédible au nucléaire est le gaz. Son développement pourrait alors être envisagé, soit sous une forme centralisée dans des cycles combinés de forte puissance (plusieurs centaines de milliers de kW), soit sous une forme décentralisée (c'est-à-dire dont l'électricité produite ne transite pas par les réseaux à très haute tension de 225 kV et 400 kV) par des installations de cogénération chaleur-électricité (de quelques dizaines à quelques milliers de kW).

Mais, le ton globalement dépréciatif du rapport sur le nucléaire ne fait que renforcer une analyse partielle des facteurs économiques qui pèseront sur les futures décisions et une orientation partielle en faveur du gaz.

Une analyse économique et politique partisane

Pour rester dans le cadre défini par la lettre de saisine du Premier ministre, les auteurs centrent leur rapport sur deux séries de questions qui montrent que la demande implicite du gouvernement est la suivante : quel serait le coût en investissements et sur l'environnement d'un éventuel abandon du nucléaire ?

La première série de questions concerne les marges de manœuvre laissées aux pouvoirs publics et aux entreprises du secteur public sur l'utilisation du parc nucléaire existant caractérisé par des investissements déjà réalisés et une grande inertie du système. Cela amène les auteurs du rapport à examiner deux aspects : les conditions d'une prolongation éventuelle de la durée de vie du parc et les conséquences de décisions visant à poursuivre ou à arrêter le retraitement des combustibles irradiés.

La seconde série de questions s'interroge sur les investissements qu'il conviendrait de faire pour pouvoir

répondre à la demande électrique dans les décennies à venir. Cela les amène à examiner plusieurs aspects :

- les différentes technologies (nucléaires et non nucléaires) disponibles et leurs potentialités les plus probables ;
- la manière dont l'évolution mondiale dominante pourrait peser sur les choix nationaux ;
- les conséquences environnementales de ces choix à l'horizon 2050, principalement en ce qui concerne l'émission des gaz à effet de serre et le volume des déchets nucléaires de haute activité et à très longue durée de vie.

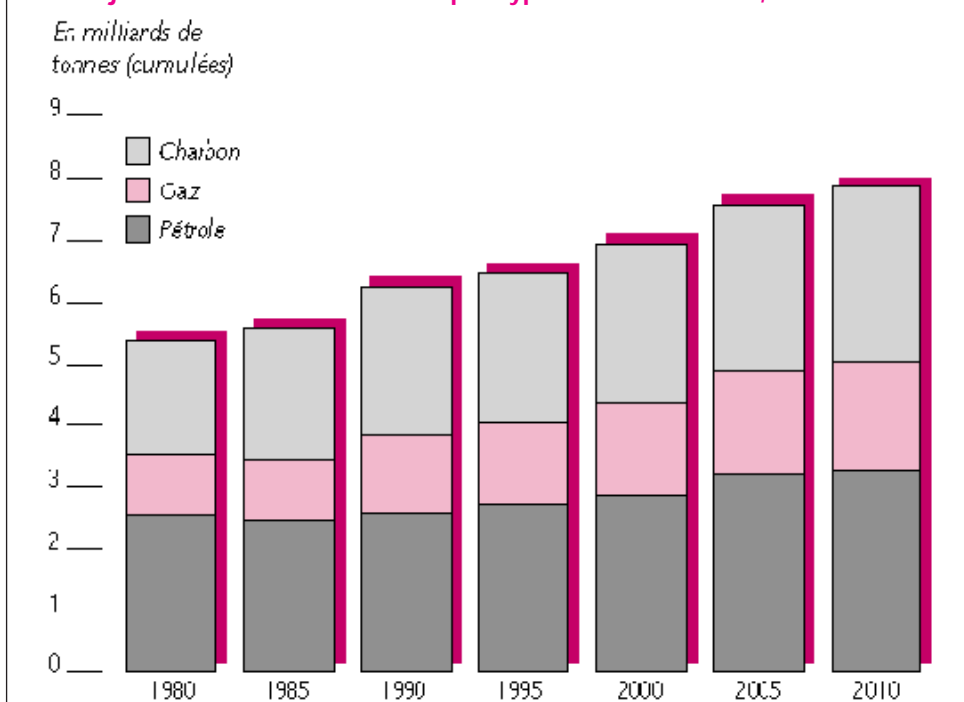
Afin d'évaluer les effets sur la réalité économique des différentes décisions susceptibles d'être prises dans le futur, les trois rapporteurs ont utilisé les différents cas de figure précisés dans le tableau. Ce cadrage restreint, implicitement contenu dans la demande du Premier ministre, omet volontairement l'impact de la politique énergétique sur différents aspects de la réalité économique que sont l'emploi, l'indépendance énergétique, certaines contraintes suggérées par le développement durable, la nécessité d'un nouvel ordre économique mondial et l'effort de recherche à engager.

L'absence d'examen de l'impact des politiques énergétiques sur l'emploi

Les choix technologiques dans la filière énergétique ne sont pas neutres par rapport à l'emploi. Ce dernier est conditionné par l'importance des investissements, des frais d'exploitation, qui sont très importants pour le nucléaire et faibles pour le gaz. Les conclusions issues des chiffres donnés par le rapport montrent que tout en offrant dans la majorité des scénarios un coût du kWh compétitif par rapport à celui du gaz, la structure des coûts du nucléaire favorise l'emploi très qualifié. Elle pénalise l'emploi et notre indépendance énergétique dans le cas du gaz, du fait du poids très important des dépenses en combustible acheté à l'étranger et d'un stockage ne représentant que quelques semaines de consommation.

La programmation de sortie du nucléaire, qui ne peut être que

Rejets mondiaux de carbone par type de combustible, 1980-2010



Source : US Energy Information Agency.

provisoire, envisagée par le rapport comme plausible ou même le retard du calendrier des décisions à prendre pour le renouvellement du parc nucléaire, ferait entrer notre industrie nucléaire (Framatome, Cogema) dans une traversée du désert qui lui serait fatale. Ce serait une perte programmée d'au moins 150.000 emplois. Plus que des installations, ce sont des compétences reconnues mondialement qui disparaîtraient. Or, elles tirent actuellement l'ensemble de notre industrie vers une recherche de la qualité qui est un facteur de compétitivité.

L'absence d'examen des conséquences des choix énergétiques sur l'indépendance d'approvisionnement

En second lieu, les effets de la politique énergétique sur l'évolution de la balance des paiements ne sont pas abordés comme si cet aspect n'intervenait que de manière secondaire sur les grands équilibres économiques d'un pays. L'actualité pétrolière de cet été 2000 montre que par rapport à la fin de l'année 1998, le scénario de tension économique envisagé pour le gaz, dont le prix est aujourd'hui indexé sur le cours du pétrole, ne devrait pas être une augmentation de 90 % de son coût mais de plus de 300 %. Il semble pour le moins hasardeux de négliger l'indépendance énergétique et de possibles fluctuations importantes et durables du prix du gaz. C'est dans ce contexte pétrolier saisissant que le rapport demandé par le Premier ministre suggère fortement une alternative au nucléaire par un recours massif au gaz qui est, du point de vue de ses origines géologiques, le "petit frère" du pétrole. Les chocs pétroliers des années 70 et 80 semblent avoir été oubliés par le libéralisme ambiant. Ils justifiaient pourtant à l'époque le recours important à l'énergie nucléaire pour la production d'électricité.

L'absence d'une réflexion sur le développement durable

Les analyses suggérées relatives à l'environnement n'examinent que l'effet de serre au travers de la production de CO₂. Elles auraient dû logiquement renvoyer à une conception plus globale du "développement durable". Celui-ci suppose une réflexion sur la préservation des ressources fossiles qui n'est pas pris en

compte par le rapport. Dans cette orientation, le rapport, dans sa confrontation entre le nucléaire et l'alternative gazière propose un choix entre deux inconvénients : il faut choisir entre l'effet de serre (dû à l'utilisation du gaz) et la gestion des déchets nucléaires. Les auteurs du rapport se livrent donc à un exercice difficile pour arriver à proposer une donnée en coût qui permettrait cette confrontation apparemment objective. C'est oublier que l'objectif du développement durable n'est pas tant de choisir entre deux maux, le moindre, que de créer les meilleures conditions, notamment au travers du développement de la recherche, de réduction de ces deux effets négatifs. Pour rééquilibrer la balance en faveur du gaz, l'étude remise au Premier ministre met sur le même plan de gravité, un effet climatique planétaire très probable aux conséquences incalculables mal maîtrisé par une coopération internationale inexistante actuellement, et un risque d'éventuels relâchements de déchets nucléaires maîtrisé, localisé et différé dans le temps. C'est substituer au principe de précaution et à la stratégie du moindre regret celle du moindre coût financier !

La réduction des déchets nucléaires est traitée dans le rapport remis au Premier ministre. La stratégie du retraitement, l'utilisation du plutonium, la réduction des actinides (les déchets de type C) sont envisagés au travers de la conception de nouveaux réacteurs et l'utilisation de nouveaux procédés de retraitement et de nouveaux combustibles pour le futur. Mais cet examen devient partial quand il oublie de mentionner que la meilleure solution pour la réduction des déchets de type C et l'utilisation du plutonium est obtenue par la technologie des réacteurs "rapides" (type Superphénix) que le gouvernement a décidé d'abandonner.

Le concept de « développement durable » est-il le souci des trois rapporteurs ? Ces deux mots n'apparaissent que trois fois dans le rapport et ses annexes.

L'absence d'une vision globale des besoins mondiaux

Selon le rapport, l'industrie nucléaire apparaît comme une industrie de dimension internationale, « dont l'avenir est déterminé autant par les dynamiques développées au niveau mondial que par les politiques natio-

nales ». Les auteurs se demandent donc si la France peut faire différemment des autres. L'examen des tendances internationales concernant le nucléaire montre un tableau contrasté où les constats de l'évolution nucléaire récessive des pays très développés dominés par le libéralisme n'est contrebalancé que par des appréciations dubitatives vis-à-vis des pays qui désirent développer le nucléaire dans des contraintes financières mal maîtrisées. Cette partialité va même jusqu'à examiner le cas des décisions allemande et suédoise d'abandon du nucléaire sans analyser les obstacles qui rendent hypothétique la mise en application de ces décisions.

Cette analyse est faite en dehors de tout examen rigoureux des besoins mondiaux d'énergie. Si les hommes veulent pouvoir répondre aux besoins énergétiques entraînés par la croissance démographique (nous serons environ 4 milliards de plus en 2050) et résorber les inégalités (un américain consomme 16 fois plus qu'un africain), nous aurons besoin de toutes les énergies disponibles. Cette exigence est valable y compris dans le cadre d'un développement dégagé des contraintes du libéralisme et du productivisme. Si nous voulons éviter les changements climatiques et les tensions mondiales, voire les guerres, dont l'enjeu serait la maîtrise des ressources fossiles, les pays riches doivent développer toute la palette des possibilités offertes par les technologies. Il s'agit du premier volet d'une attitude de solidarité que nous devons avoir en direction des pays en développement. Le second volet de cette solidarité consiste, en utilisant dans les pays développés les énergies non fossiles dont le nucléaire, à préserver les ressources fossiles qui pourront assurer le développement des pays du sud.

L'absence d'un examen objectif de l'effort de recherche en direction des technologies de l'énergie

Enfin, les potentialités offertes par les développements de la recherche et de la technologie dans tous les domaines relatifs à l'énergie sont largement abordées dans l'étude remise au Premier ministre. Elles supposent un effort conséquent des programmes de recherche, tant dans les organismes de recherche que dans les entreprises industrielles, qui n'existe

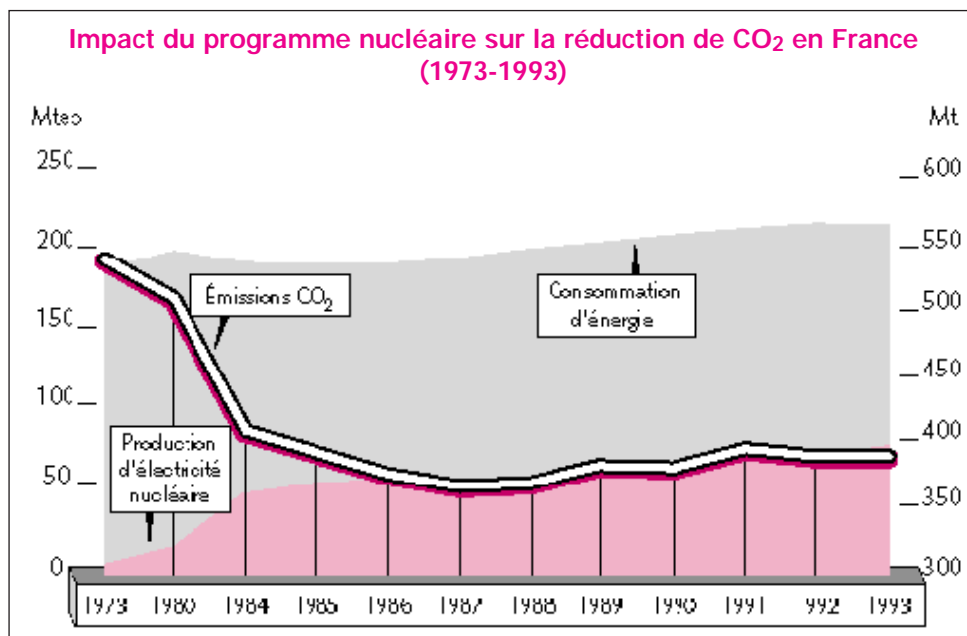
pas actuellement. Les programmes de recherche sur les nouveaux combustibles nucléaires, les nouveaux types de réacteur, les nouveaux procédés de retraitement, les technologies non nucléaires, sont pour l'instant quasiment fictifs. Il serait intéressant d'analyser dans un futur proche, l'évolution de l'effort de recherche de l'Etat et des industriels qui sera affecté au développement des technologies nucléaires et non nucléaires. L'hypothèse d'un effort important de recherche que font les rapporteurs est-il compatible avec leur conviction forte de la nécessité et de l'inéluctabilité de la libéralisation du secteur énergétique en France et en Europe ? Est-il possible d'ignorer que cette libéralisation s'est traduite partout par la réduction des budgets et des emplois dans les secteurs de la recherche et du développement ? Ces efforts importants, qui sont indispensables dans tous les domaines de l'énergie et de ses utilisations exigent des coopérations et des mises en commun internationales et entre les entreprises. Cette exigence apparaît peu compatible avec la guerre économique qui sévit actuellement.

En particulier, les hypothèses basses de demande d'énergie n'ont aucune chance d'être compatibles avec la croissance sans un effort très important sur le développement des technologies de maîtrise de l'énergie. Or il est difficile d'admettre que cet effort pourrait être réalisé dans le cadre des orientations gouvernementales actuelles de baisse de l'effort de recherche et dans le contexte de libéralisation de l'énergie.

La conclusion du rapport pourrait être celle-ci : malgré tout, on n'y peut rien, le nucléaire reste compétitif !!! Il faut toutefois souligner l'absence de recul et d'analyse des rapporteurs sur des hypothèses de croissance énergétiques manifestement sous estimés en ce qui concerne la France et l'Europe, ignorées en ce qui concerne " le reste du monde ".

Libéralisation ou maîtrise publique de l'énergie ?

Le parti pris libéral des auteurs, parti pris idéologique ou par opposition au nucléaire, les conduit à refuser l'examen objectif des conséquences



Source : Observatoire de l'énergie, 1994.

et risques de la libéralisation du secteur énergétique, en particulier du secteur électrique. Ils sont donc enclins, dans les objections qui sont faites à l'utilisation de l'énergie nucléaire, de ne pas séparer les véritables interrogations et préoccupations de ce qui relève de la volonté d'accélérer la concurrence et l'extension du marché.

Ce rapport confirme ainsi, s'il en était besoin, que la question du secteur public de l'énergie et corrélativement l'accès des intérêts privés dans l'électricité et le gaz, est l'enjeu principal de tous les débats relatifs à la politique énergétique de la France. Ce n'est pas seulement la forme nucléaire de la production qui est contestée. Tous les Français suffisamment informés constatent que l'énergie de l'atome est indispensable à terme pour surmonter les difficultés politiques, économiques et climatiques que la réalité mondiale impose. Mais, au-delà des obstacles à la libéralisation que crée la présence d'EDF dans l'arène énergétique, première entreprise mondiale de production d'électricité, s'engage aussi une bataille sur la conquête des parts des marchés de renouvellement des parcs nucléaires.

Si les enjeux énergétiques et les enjeux industriels qui en découlent apparaissent complexes à nos concitoyens, la conscience plus ou moins nette des dangers que font courir l'omnipotence des multinationales sur le secteur et la mondialisation

financière grandit. Conscience qui ne signifie pas que la perception des moyens à mettre en œuvre pour les éviter est claire.

L'existence en France d'un secteur industriel public de l'énergie (EDF, GDF, CEA, Cogema, Framatome, CDF) permettant l'existence d'une intervention citoyenne et crédibilise la possibilité d'autres relations industrielles en Europe et dans le monde.

Cela rend possible l'intervention citoyenne, celle de la population comme celle des salariés de ce secteur dans la définition des stratégies énergétiques. Il leur est possible de peser sur les choix qui sont faits à partir de considérations qui relèvent de l'intérêt général. ■

1. Les trois personnalités sollicitées, MM. Jean-Michel Charpin, Commissaire au Plan, René Pellat, Haut Commissaire à l'Énergie Atomique et Benjamin Dessus, Directeur au CNRS reflètent une certaine diversité scientifique, technique et politique de savoirs et d'opinions libérales souhaitée par le Premier ministre. Chacun sait que Benjamin Dessus est un partisan de la sortie du nucléaire de notre pays et que Jean-Michel Charpin s'inscrit dans le développement du libéralisme.

Pétrole : les trois OPEP

par Alain Vigier

Pourquoi l'essence est-elle si chère ? La hausse des cours du brut, qui ont triplé depuis décembre 1998, n'y est certes pas pour rien et l'organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) qui se réunit le 10 septembre à Vienne, est montrée du doigt. Mais il ne faut pas oublier le rôle joué par deux OPEP non officielles : celle des grandes compagnies pétrolières et celle des gouvernements.

La première OPEP est celle de l'accord officiel entre onze grands producteurs pétroliers : l'Arabie Saoudite, les Emirats, le Koweït, l'Irak, l'Iran, le Qatar, l'Algérie, la Libye, le Nigeria, le Venezuela, l'Indonésie. Cet accord vise essentiellement la sauvegarde des revenus pétroliers des participants.

L'OPEP représente 41 % de la pro-

duction mondiale de pétrole brut et 80% des réserves prouvées (1).

Elle est poussée à agir par ses membres les plus attachés à une politique de fermeté : l'Irak, l'Iran, l'Algérie, la Libye, et aujourd'hui le Venezuela. Ils représentent à eux cinq 17% de la production mondiale et 31% des réserves.

Le rôle déterminant des USA et des grands pétroliers

L'Arabie Saoudite oscille entre ses intérêts propres, la conjoncture politique au Moyen-Orient et son attachement, devenu moins inconditionnel, aux USA. En 1998, dans la période où le brut se situait autour de 10\$ le baril, ses revenus pétroliers étaient tombés en dessous de la barre des 40 milliards de \$ (33,4) et son PIB avait diminué de 12%.

La situation actuelle, bien que rien n'ait un caractère définitif, constitue un acquis important pour les pays pour lesquels les revenus pétroliers sont vitaux. Les USA semblent accepter l'idée d'un prix situé entre 20 et

25\$ le baril. Avec une production de 358 millions de tonnes, mais une consommation de 882 millions de tonnes et la puissance économique que nous leur connaissons, ils jouent un rôle déterminant dans le secteur.

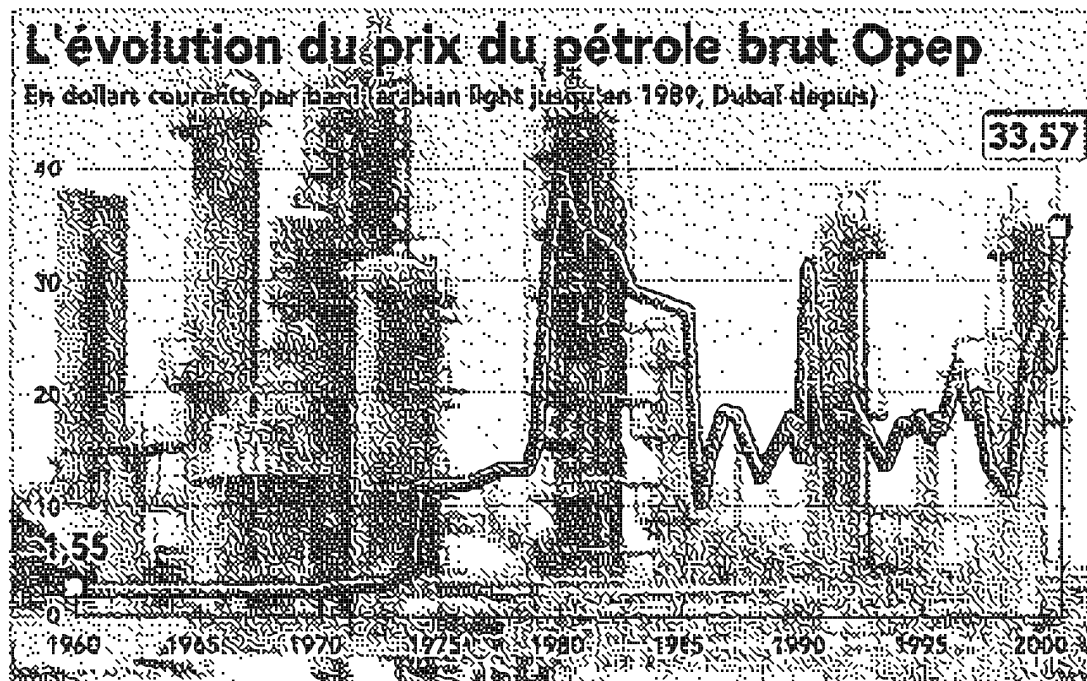
Aussi leur position actuelle a-t-elle une portée considérable. Elle peut être appréciée, en partie, comme une concession à leur propre industrie pétrolière, mais elle constitue surtout le constat que les termes de l'échange basés sur un pétrole brut à 10\$ le baril ne sont plus viables, mêmes avec des partenaires très proches.

La deuxième OPEP rassemble dans la pratique les grands pétroliers producteurs, acheteurs, distributeurs et les entreprises publiques et privées d'Etats non-membres de l'OPEP officielle.

Quoique ne participant pas au débat, tous valorisent leur production aux prix de cette dernière et poussent les feux, en profitant du "marché", pour augmenter les prix en aval. Il est bien évident que leur production, même lorsqu'elle est tributaire de

royalties, n'a pas subi et de loin une évolution des coûts comparable au triplement du prix de vente.

Cette pression à la hausse s'exerce par différents moyens : jeux sur les stocks, calendrier des augmentations, de prix, etc. L'administration italienne a récemment dénoncé une entente sur les prix à la pompe sur son territoire. Dans le cadre de sa campagne électorale, devant un adversaire supposé lié aux milieux pétroliers texans et face à un électorat potentiel peu favorable aux



pétroliers, Al Gore a été amené à dénoncer les profits « énormes » et « déraisonnables » de ces derniers.

En France, le résultat net du groupe Total Fina Elf est pour 1999 en hausse de 94% par rapport à 1998. Les marges de raffinage ayant, quant à elles, baissé de 43%, il faut croire que la hausse du brut à partir du mois d'avril 1999, comme l'appréciation du dollar de 4% par rapport à l'euro, ont bien profité à ce groupe.

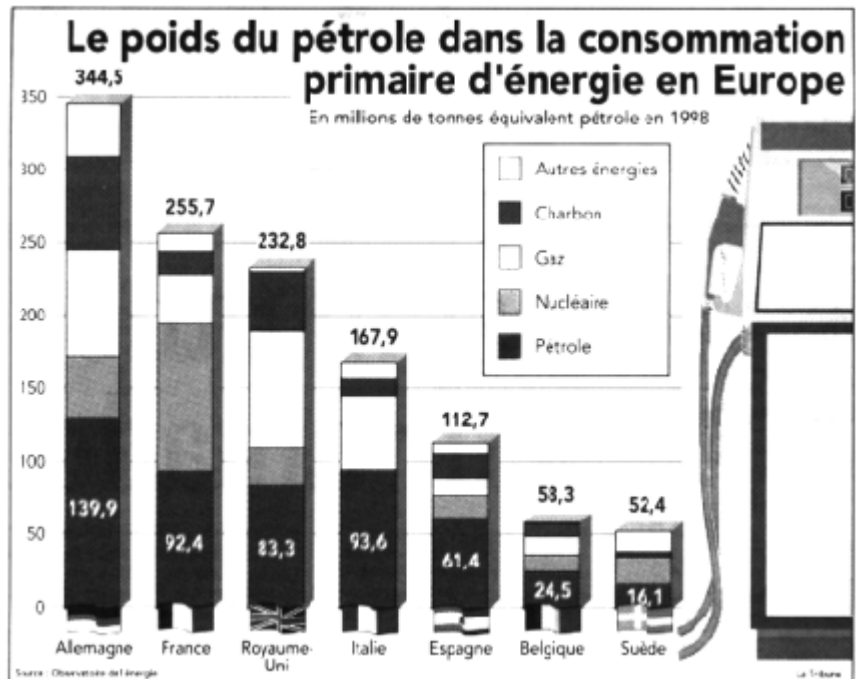
Par ailleurs, il n'est pas inutile de souligner que, comparée à la consommation en 1999 du marché français de 90 millions de tonnes de produits pétroliers et de 42 milliards de m³ environ de gaz naturel, la production du groupe se situe presque au niveau de l'arbitrage. Elle a été en 1999 de 73 millions de tonnes de pétrole brut et de 33,5 milliards de m³ de gaz naturel. Cela voudrait dire qu'une grande partie de l'augmentation de la facture pétrolière pourrait se comparer à la hausse des résultats du groupe.

La troisième OPEP serait celle des gouvernements eux-mêmes. Si l'essence est aussi chère, cela n'est pas causé seulement par le triplement du prix du baril de brut et des avantages tirés par les pétroliers de la situation. Dans le *Journal du dimanche* du 26 mars, Mansaf Kaabi, spécialiste du pétrole à la Caisse des dépôts, soulignait la conjonction du prix du baril et de la croissance ininterrompue des taxes.

Le poids considérable des taxes

Cela joue sur des sommes considérables. En 1999, les perceptions par la douane des taxes sur les produits pétroliers (leur produit n'est pas versé en totalité au budget général de l'Etat) ont été de 210 milliards contre des recettes fiscales nettes du budget général de 1 540 milliards. Par ailleurs, le même journal révèle que l'augmentation du prix du pétrole brut par la succession des augmentations des prix en aval a rapporté à l'Etat 3 milliards de francs en plus de TVA, soit 10% de la cagnotte fiscale de 1999.

Si le prix hors taxes du super sans plomb, ajoute-t-il, est en France parmi les moins cher des pays de l'OCDE, par contre il devient un des plus onéreux quand on y ajoute taxes et TVA. En juin 2000, le prix hors taxes du super « sans plomb 95 » était de 234 centimes le litre contre 742 toutes taxes comprises. Pour ce produit, les



taxes les plus élevées en Europe sont : Grande Bretagne 76,4%, Allemagne 71,4, France 70,9%.

Le gouvernement actuel a partiellement mis fin à ces pratiques, ajoute ce même journal. Il n'a augmenté que la taxe sur le diesel (jugé plus polluant). Mais il pose alors une question pertinente sur la réduction de l'avantage fiscal en faveur du diesel. Pourquoi le faire par le haut et non par le bas en réduisant le prix de l'essence ?

Le gouvernement italien, le premier, a suspendu provisoirement, cet été, une partie des taxes sur les carburants, inquiet en particulier de l'influence du prix de ces derniers sur le taux d'inflation. Il s'est posé également la question d'un « butoir » fiscal pour les produits pétroliers et d'un développement de la concurrence par l'extension de la distribution aux grandes surfaces et aux coopératives. En France, le nombre de points de vente associés aux grandes surfaces est de 4 320 contre un total de points de vente de 16 700. Les grandes surfaces vendent 55,3% des carburants et 51,7% du diesel. Nul doute que l'importance de ces tonnages exerce une pression forte sur les prix des fournisseurs et donc sur les prix hors taxes.

Dans notre pays des mesures de défiscalisation pour pallier la hausse des prix des produits pétroliers ont été enfin prises : suppression de la vignette, baisse de 30% de la TIPP sur

le fuel domestique destiné au chauffage ou à être utilisé comme carburant par les exploitants agricoles, gel provisoire de l'augmentation prévue de la TIPP sur le gazole et l'essence sans plomb, mise en place d'un dispositif pour que l'augmentation des prix des produits n'entraîne pas une augmentation automatique des recettes de TVA. L'allègement fiscal reste somme toute modeste, mais il pourrait être accentué par les mouvements protestataires en cours.

Il est toutefois intéressant de noter que les mesures pour le fuel domestique portant sur 3,5 milliards de francs seront financées par une contribution exceptionnelle des pétroliers. Cette contribution découlera, notamment, de la suppression de la provision de reconstitution des gisements, ainsi que de réaménagements de la provision sur la hausse des prix. Ces deux facultés étaient à l'origine de privilèges fiscaux et de présentations de résultats édulcorés. Les pétroliers ne seraient-ils plus intouchables ? ■

1. En 1999, la production pétrolière mondiale a été de 3,4 milliards de tonnes et les réserves prouvées ont été évaluées à 138,6 milliards de tonnes.
2. Les résultats du 1^{er} semestre 2000 confirment largement la tendance. Ils atteignent 22 milliards de F, en augmentation de 165% par rapport à l'an dernier.